

En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs...

Insee Première • n° 1906 • Juin 2022



Au 1^{er} janvier 2019, 1,6 million de personnes, autant de femmes que d'hommes, vivent en communauté, soit 2,4 % de la population française. Les communautés sont de types très variés comme les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les établissements sanitaires ou sociaux, les internats et cités universitaires, les prisons ou encore les communautés religieuses. Les communautés et, par conséquent, leurs résidents sont concentrés dans les villes. Plus du tiers des personnes en communauté sont âgées de 75 ans ou plus et autant ont entre 14 et 24 ans. Neuf résidents sur dix habitent dans un Ehpad, un autre établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour, un internat ou une cité universitaire. Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté est resté stable. Le développement du maintien à domicile des plus âgés a notamment atténué l'impact du vieillissement de la population sur le nombre de résidents en Ehpad.

Au 1^{er} janvier 2019, 1,6 million de personnes vivent dans une **communauté**, au sens du recensement ► **source et méthode**, soit 2,4 % de la population de la France (hors Mayotte). Plus du tiers de la population des communautés réside en Ehpad ► **figure 1**, un quart dans d'autres établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour et un quart en internat. Les autres résidents des communautés vivent principalement dans des cités universitaires (5 %), des établissements pénitentiaires (4 %) ou militaires (3 %) ou des communautés religieuses (2 %). Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté est resté stable ► **encadré**, alors que la population totale a progressé de 4,2 % sur l'ensemble de la période.

Les résidents des communautés sont globalement plus concentrés sur le territoire que l'ensemble des habitants. En effet, seulement 14 % vivent hors d'une **unité urbaine**, soit 7 points de moins que l'ensemble de la population. Par ailleurs, les résidents des communautés vivent plus souvent que l'ensemble de la population dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants. À l'inverse, ils sont proportionnellement moins nombreux dans l'unité urbaine de Paris, qui regroupe 12 % de la population des communautés mais 16 % de la population totale.

Jeunesse et vieillesse : les deux périodes de la vie en communauté

En 2019, deux grandes périodes de l'existence sont particulièrement

concernées par la vie en communauté ► **figure 2**. De l'adolescence au début de la vie d'adulte, 520 000 jeunes âgés de 14 à 24 ans vivent en collectivité, soit 6 % de cette classe d'âge ► **figure 3**. Ils représentent un tiers de la population des communautés et vivent pour la plupart en internat ou en cité universitaire (80 %). Les autres résident dans des établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour (10 %) et, plus rarement, dans des établissements militaires (5 %) ou des établissements pénitentiaires (3 %). Au-delà

de 75 ans, 600 000 personnes résident en communauté. Elles vivent principalement en Ehpad (86 %), mais également en établissements sanitaires ou de soins médicaux (10 %) ou encore dans une communauté religieuse (2 %). Ces deux classes d'âge concentrent à elles seules 70 % des effectifs des communautés, alors qu'elles ne représentent que 22 % de la population totale.

Les personnes âgées de 25 à 74 ans vivant en communauté sont moins nombreuses

► 1. Population des communautés au sens du recensement de la population en 2019

Catégorie de communauté	Effectif	Répartition (en %)	Part dans la population totale (en %)
Ehpad	577 208	35,9	0,9
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour hors Ehpad	404 453	25,2	0,6
Établissement de soins médicaux de longue durée	107 473	6,7	0,2
Structure pour adultes handicapés	97 627	6,1	0,1
Foyer de travailleurs	92 269	5,7	0,1
Structure sociale pour adultes et familles	36 759	2,3	0,1
Structure d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants et jeunes majeurs	27 784	1,7	ε
Structure pour enfants handicapés	4 910	0,3	ε
Autre établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour	37 631	2,3	0,1
Internat hors cité universitaire	385 642	24,0	0,6
Cité universitaire	84 023	5,2	0,1
Établissement pénitentiaire	68 399	4,3	0,1
Établissement militaire	51 699	3,2	0,1
Communauté religieuse	24 581	1,5	ε
Établissement social de court séjour	8 916	0,6	ε
Autre forme de communauté	1 268	0,1	ε
Ensemble	1 606 189	100,0	2,4

Note : ε correspond à des pourcentages très faibles, inférieurs à 0,05 %.

Lecture : 577 208 personnes résident en Ehpad, soit 35,9 % de l'ensemble de la population des communautés et 0,9 % de la population française.

Champ : France hors Mayotte, population vivant en communauté.

Source : Insee, recensement de la population de 2019, exploitation principale.

(433 000 personnes) et ne représentent qu'un quart des effectifs de ces structures. Trois sur dix sont accueillies dans des structures pour adultes handicapés ou relèvent d'établissements de soins médicaux. Les foyers de travailleurs regroupent 14 % des personnes de 25 à 74 ans vivant en communauté et les établissements pénitentiaires 12 %. La population des communautés âgée de 25 à 74 ans est majoritairement masculine. Les problèmes de santé ou d'incapacités sont plus fréquents à ces âges chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, la population carcérale, celle des casernes et celle des foyers de travailleurs est également particulièrement masculine.

Enfin, 53 000 enfants de moins de 14 ans vivent en communauté, soit 3 % de l'effectif total de ces structures. La moitié réside en internat, un quart dans des structures d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants, et 15 % vivent dans des centres sociaux pour adultes et familles ou dans des foyers de travailleurs avec leurs parents.

Quatre résidents en Ehpad sur dix ont 90 ans ou plus

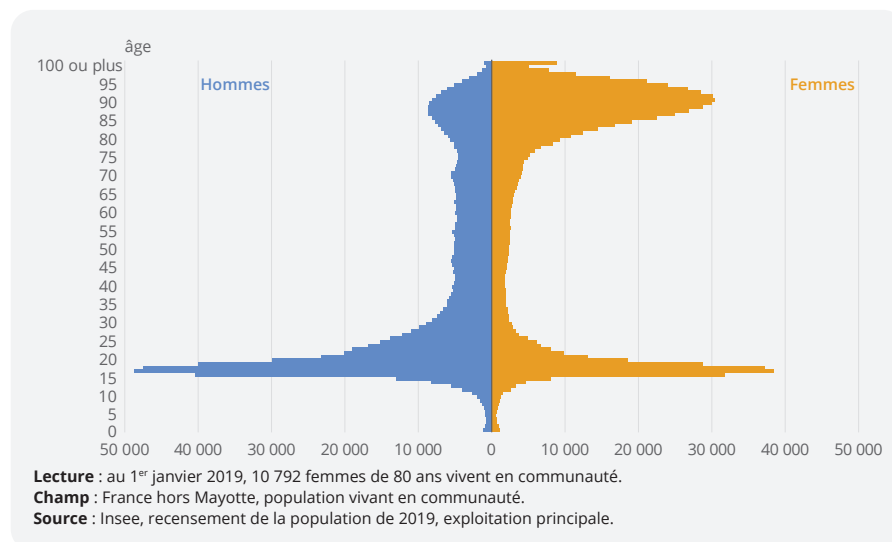
Au 1^{er} janvier 2019, 577 000 personnes sont hébergées en Ehpad. 80 % d'entre elles sont localisées au sein des unités urbaines, soit autant que l'ensemble de la population. En revanche, elles sont moins fréquemment présentes dans les grandes unités urbaines de plus de 200 000 habitants que l'ensemble de la population (respectivement 31 % et 42 %).

Si l'accueil en Ehpad débute à 60 ans, il reste relativement rare jusqu'à 74 ans puisque seuls 10 % des résidents de ces structures ont entre 60 et 74 ans ► **figure 4**. En revanche, 48 % des pensionnaires sont âgés de 75 à 89 ans et 40 % ont 90 ans ou plus. En 2019, la part des hommes parmi les personnes vivant en Ehpad est supérieure à celle des femmes entre 60 et 69 ans, puis baisse au-delà, de plus en plus fortement avec l'âge en raison des différences d'état de santé et d'espérance de vie entre les sexes. Après 90 ans, huit pensionnaires sur dix sont des femmes.

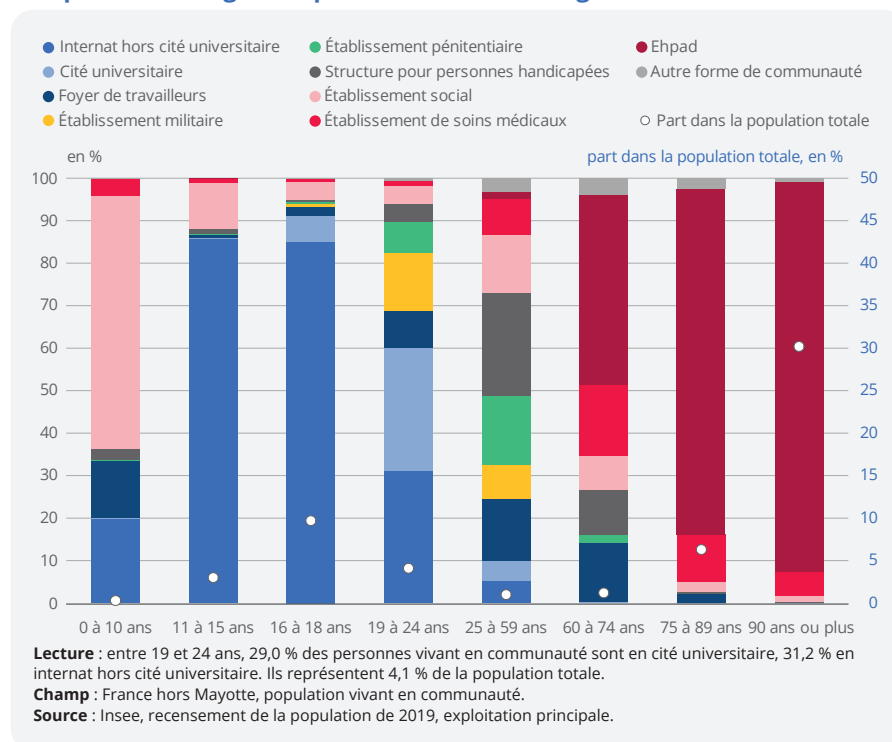
404 000 personnes vivent dans des établissements sanitaires et sociaux hors Ehpad

Les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour (hors Ehpad) accueillent 404 000 personnes, soit 0,6 % de la population totale, en majorité des hommes ► **figure 1**. En nombre de personnes hébergées, ils constituent le deuxième groupe parmi l'ensemble des communautés. Cette catégorie regroupe notamment des établissements de soins médicaux de longue durée (107 000 personnes), les structures pour adultes ou

► 2. Pyramide des âges des personnes vivant en communauté au sens du recensement en 2019



► 3. Part des personnes vivant en communauté dans la population totale par classe d'âge et répartition selon la catégorie de communauté



enfants handicapés (103 000), les foyers de travailleurs (92 000 personnes), les structures sociales pour adultes et familles (37 000 personnes) ou de protection à l'enfance (28 000 personnes).

La pyramide des âges de l'ensemble des personnes vivant en établissements sanitaires ou sociaux (hors Ehpad) est concentrée sur les âges intermédiaires de la vie. Les très jeunes enfants souffrant de handicap sont par exemple pris en charge par leur famille ou par des modes de garde non spécifiques aux enfants handicapés. Dans les établissements pour

adultes handicapés, les effectifs baissent dès 60 ans. Lorsqu'elles vieillissent, une part élevée des personnes qu'ils accueillent vont en Ehpad.

Globalement, les personnes résidant dans les établissements sanitaires ou sociaux sont plus souvent situées en unités urbaines que l'ensemble de la population. Ce constat diffère toutefois selon le type de communauté de cette **catégorie**. Les personnes vivant en foyers de travailleurs résident presque exclusivement dans les agglomérations urbaines. À l'inverse, un quart des résidents des établissements pour

► Encadré - Évolution du nombre de personnes vivant en communauté entre 2009 et 2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté est resté globalement stable (- 0,1 % par an). Toutefois, en dix ans, l'effectif des personnes hébergées en Ehpad ou en établissement social de court séjour a progressé, respectivement de 1,7 % et 1,9 % par an. À l'inverse, les effectifs ont diminué dans les communautés religieuses (- 4,0 %), établissements militaires (- 1,7 %), internats (- 1,0 %), cités universitaires (- 1,1 %) ou établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour hors Ehpad (- 0,9 %).

Entre 2009 et 2019, la population résidant en Ehpad augmente de 91 000. D'un côté, l'accueil en institution progresse avec le vieillissement de la population qui s'accompagne d'une dégradation de l'état de santé, mais de l'autre, la politique de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes retarde l'entrée en Ehpad. Si la part des résidents en Ehpad par âge avait été la même en 2019 que dix ans plus tôt, la hausse de la population vivant en Ehpad aurait été presque deux fois plus élevée que celle recensée. Le maintien à domicile a limité l'augmentation de la population en Ehpad, particulièrement celle des personnes âgées de 75 à 89 ans. Par ailleurs, la part des résidents de plus de 90 ans en Ehpad a augmenté de 13 points en dix ans, en partie à cause de la hausse de l'espérance de vie, et en partie parce que les personnes âgées de 91 à 95 ans appartenaient en 2009 aux générations creuses nées entre 1914 et 1918.

Entre 2009 et 2019, le nombre d'élèves internes baisse de 1 % par an. Cette évolution est proche de celle observée par le ministère de l'Éducation nationale entre les rentrées scolaires 2008 et 2018 dans les établissements du secondaire. Cette diminution est à mettre en parallèle avec le déplacement des familles vers les grands centres urbains, se rapprochant ainsi des établissements scolaires. Elle peut également s'expliquer par l'extension des réseaux de transport collectifs urbains permettant de rapprocher les familles des établissements scolaires.

Certaines communautés se sont transformées en logements ordinaires. C'est le cas des cités universitaires, des gendarmeries ou des foyers de travailleurs qui ont développé des logements indépendants alors que ces structures étaient majoritairement composées de chambres auparavant. De même, les personnes âgées résidant dans des logements foyers, qui se sont développés depuis dix ans, ne font pas partie des communautés.

Évolution du nombre de résidents des communautés entre 2009 et 2019 par catégorie

Catégorie de communauté	Effectif des communautés		Évolution en moyenne annuelle (en %)	Répartition (en %)	
	2009	2019		2009	2019
Ehpad	485 966	577 208	1,7	30,1	35,9
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour hors Ehpad	444 802	404 453	- 0,9	27,2	25,2
Internat hors cité universitaire	427 064	385 642	- 1,0	26,4	24,0
Cité universitaire	93 746	84 023	- 1,1	5,8	5,2
Établissement pénitentiaire	61 545	68 399	1,1	3,8	4,3
Établissement militaire	61 668	51 699	- 1,7	3,8	3,2
Communauté religieuse	36 979	24 581	- 4,0	2,3	1,5
Établissement social de court séjour	7 363	8 916	1,9	0,5	0,6
Autre forme de communauté	1 201	1 268	0,5	0,1	0,1
Ensemble de la population en communauté	1 620 334	1 606 189	- 0,1	100,0	100,0
<i>Population totale</i>	<i>64 304 500</i>	<i>66 988 403</i>	<i>0,4</i>		
Part des personnes vivant en communauté dans la population totale	2,5	2,4			

Note : entre 2009 et 2019, le nombre de personnes résidant en Ehpad a augmenté de 1,7 % en moyenne annuelle.

Champ : France hors Mayotte, population vivant en communauté.

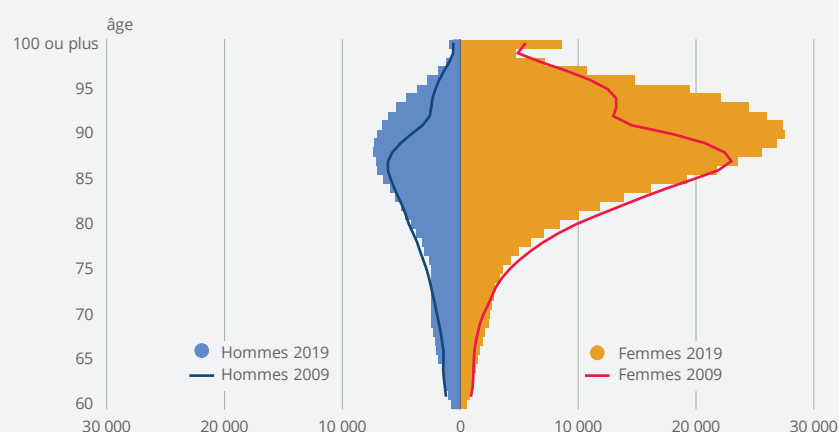
Source : Insee, recensements de la population de 2009 et 2019, exploitations principales.

adultes handicapés vivent hors des unités urbaines, soit un peu plus (+ 4 points) que l'ensemble de la population. Et lorsqu'elles résident dans des unités urbaines, ces personnes vivent plus fréquemment que l'ensemble des habitants dans celles de moins de 20 000 habitants. Les structures sociales d'aide à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants et jeunes majeurs et celles accueillant des adultes ou familles en difficulté sont quant à elles très concentrées sur le territoire : la moitié des personnes accueillies dans ce type d'établissement résident dans seulement 20 grandes unités urbaines de plus de 200 000 habitants.

386 000 jeunes sont accueillis en internat

Les internats accueillent 386 000 jeunes en 2019, qui constituent ainsi le troisième groupe de personnes le plus important parmi l'ensemble des résidents en communauté (24 %). Les élèves internes sont le plus souvent hébergés en milieu urbain, 88 %, dont la moitié dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants. Les unités urbaines de plus de 200 000 habitants ne regroupent en effet que 30 % des élèves internes, contre 42 %

► 4. Pyramide des âges des résidents en Ehpad en 2009 et 2019



Lecture : au 1^{er} janvier 2019, 560 femmes et 767 hommes de 60 ans vivent en Ehpad.

Champ : France hors Mayotte, population vivant en Ehpad.

Source : Insee, recensements de la population de 2009 et 2019, exploitations principales.

de la population totale. La présence de nombreux établissements d'enseignement dans les grandes unités urbaines permet plus souvent de trouver une formation proche du domicile parental que dans des agglomérations de plus petite taille. La moitié des jeunes internes sont âgés de 16 à 18 ans et un quart ont entre 11 et 15 ans.

Plus de la moitié (59%) des élèves internes sont des garçons.

Les cités universitaires accueillent quant à elles 84 000 jeunes. Elles sont très concentrées dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants, lieux où sont implantées la plupart des formations de l'enseignement supérieur.

Une population jeune en milieu carcéral et plus âgée en communauté religieuse

Les autres personnes vivant en communauté résident principalement dans des établissements pénitentiaires (68 000), des établissements militaires (52 000) ou des communautés religieuses (25 000).

Les 68 000 détenus des établissements pénitentiaires sont présents dans les agglomérations et notamment les plus peuplées d'entre elles. Cette population est très masculine (96 %) et assez jeune. La moitié des détenus ont en effet moins de 32 ans.

Les personnes vivant dans des établissements militaires sont quant à elles

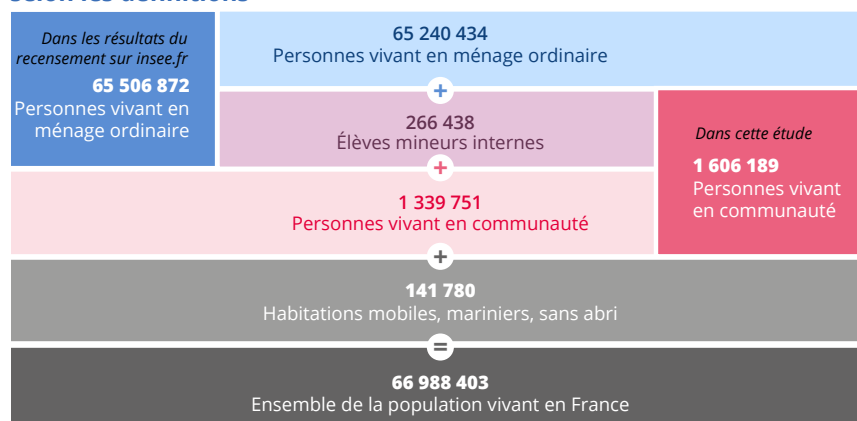
plus souvent dans des agglomérations de taille moyenne, entre 20 000 et 200 000 habitants, que l'ensemble de la population. Cette population est jeune et reste très majoritairement masculine (90 %). Quant aux communautés religieuses, elles sont plus souvent situées hors unités urbaines que l'ensemble de la population. La moitié de leur population est âgée de plus de 70 ans et sept résidents sur dix sont des femmes. ●

► Source et méthode

Les résultats sont issus de l'exploitation principale des **recensements de population** de 2019 et 2009. Les habitants sont répartis selon leur catégorie d'habitation ou leur mode de vie selon trois catégories : les personnes vivant en ménages ordinaires (97,4 % de la population), celles qui vivent en communauté (2,4 %) et les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières et les personnes sans abri (0,2 %). Le recensement permet donc de décrire l'ensemble de la population, contrairement à la plupart des enquêtes de l'Insee, dont l'enquête Emploi, qui ne portent que sur les ménages ordinaires. La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les 5 ans, à raison d'environ un cinquième par an. Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant en communauté, y compris les élèves mineurs en internat. Pour cette étude, le choix a été fait de conserver ces mineurs en communauté. Ainsi, les chiffres sont différents de ceux tirés du recensement publiés sur insee.fr où les mineurs en internat sont comptabilisés dans la population des ménages ordinaires au lieu du domicile de leur parent ► **figure**.

Le nombre de personnes vivant en communauté au sens du recensement de la population peut différer de celui produit par d'autres organismes ou services statistiques ministériels. Par exemple, une cité universitaire composée uniquement de studios ou studentes ne sera pas considérée comme une communauté dans le recensement de la population. De même, les jeunes accueillis au plus trois jours par semaine en internat ou les personnes séjournant uniquement la journée dans des structures médico-sociales ne font pas partie de la population des communautés dans cette étude. Les personnes âgées vivant dans des foyers logements qui proposent une alternative au placement en Ephpad sont également classées en ménages ordinaires.

Élèves mineurs internes, entre ménage ordinaire et communauté selon les définitions



Lecture : dans cette étude, 65 240 434 personnes sont considérées comme vivant en ménages ordinaires et 1 606 189 en communauté.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population de 2019, exploitation principale.

Chantal Brutel (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Deroyon T.**, « En 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,1 ans pour les femmes et de 10,6 ans pour les hommes », *Études et Résultats* n° 1213, DREES, octobre 2021.
- **DEPP**, *Géographie de l'École*, 13^e édition, juin 2021.
- **Abasi É.**, « 61 000 enfants, adolescents et jeunes majeurs hébergés fin 2017 dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance », *Les dossiers de la DREES* n° 55, mai 2020.
- **Vallès V., Vey N.**, « Les communautés militaires », Observatoire économique de la défense, *Écodef* n° 140, novembre 2019.
- **Ministère de la Justice**, *Statistiques de la population détenue et écrouée pour 2019*, octobre 2019.
- **Bellamy V.**, « 201 500 élèves du second degré sont internes à la rentrée 2018 », *Note d'Information* n° 19.31, DEPP, juillet 2019.
- **Muller M., Roy D.**, « L'Ehpad, dernier lieu de vie pour un quart des personnes décédées en France en 2015 », *Études et Résultats* n° 1094, DREES, novembre 2018.
- **Bergeron T., Eideliman J.-S.**, « Les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014 », *Les dossiers de la DREES* n° 28, juillet 2018.
- **Pirou D., Poullain N., Rochelle S.**, « La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France », *Insee Première* n° 1434, février 2013.

► Définitions

Une **communauté** est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

Les **catégories de communautés** sont les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou non, les foyers et résidences sociales ou assimilés, les communautés religieuses, les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés, les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, les établissements pénitentiaires, les établissements sociaux de court séjour, les autres communautés. Les établissements sociaux de court séjour pratiquent l'accueil d'urgence de très courte durée (quelques jours) pour des personnes sans domicile qui vivent le reste du temps dans la rue, dans des squats, etc.

Les **unités urbaines** sont construites en France métropolitaine et dans les DOM d'après la définition suivante : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Rédaction :
A. Évrard,
C. Tchobanian

Maquette :
B. Rols

[@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)
www.insee.fr

Code Sage : IP221906
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2022
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

